

PROJET D'ETABLISSEMENT

LE MANEGE ENCHANTE

1254, Route de Montmelas

69400 GLEIZE

☎ 04-74-03-52-49

Manege.enchante@agglo-villefranche.fr

I) PROJET ÉDUCATIF ET PROJET D'ACCUEIL	4
INTRODUCTION.....	4
PRESENTATION DU MULTI-ACCUEIL	4
POURQUOI UN PROJET EDUCATIF ?.....	4
LES VALEURS DU MANEGE ENCHANTE	6
1-VALEURS EN LIEN AVEC LES ENFANTS.....	6
2- VALEURS EN LIEN AVEC LES FAMILLES.....	6
3- VALEURS EN LIEN AVEC L'EQUIPE.....	6
1ERE PARTIE : LE TEMPS DE L'ACCUEIL PROGRESSIF.....	7
1) L'INSCRIPTION	7
2) LE PREMIER ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE	7
3) LES PREMIERES RENCONTRES.....	8
2EME PARTIE : L'ACCUEIL DE L'ENFANT AU MANEGE ENCHANTE.....	9
1) LES RELATIONS A L'ENFANT	9
A- L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE.....	9
B- L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR.....	10
C- L'ACCUEIL DU BEBE CHEZ BOUTONS D'OR.....	10
PROJET PORTAGE :	12
2) LES RELATIONS FAMILLE / EQUIPE	13
A-LES RENCONTRES QUOTIDIENNES	13
B- LES RENCONTRES INDIVIDUELLES	13
C-LES RENCONTRES COLLECTIVES.....	13
D-LES OUTILS DE COMMUNICATION	14
3) LA CO-EDUCATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN A LA PARENTALITE	14
4) L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN LIEN AVEC LA NATURE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	16
3EME PARTIE : LA VIE EN COLLECTIVITE	18
1) L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	18
A-Chez Boutons d'Or,.....	18
B-Chez Primevères,.....	18
C-Le Discours des fleurs :.....	19
2) LE DEVELOPPEMENT MOTEUR DE L'ENFANT	19
3) LA SOCIALISATION.....	20
A-PROBLEMATIQUE AUTOUR DE LA VIE EN COLLECTIVITE ET TRAVAIL AUTOUR DES EMOTIONS.....	21
B-PROBLEMATIQUE AUTOUR DE LA COLERE	22
C-PROBLEMATIQUE AUTOUR DE LA MORSURE	22
D-POURQUOI APPRENDRE AUX ENFANTS A RECONNAITRE LEURS EMOTIONS ?.....	23
4) LES REPERES SPATIO-TEMPORELS	25
A-DES REPERES SPATIAUX	25
B-DES REPERES TEMPORELS.....	25
C-REFLEXION AUTOUR DES TEMPS DE TRANSITION	26
5) LE JEU.....	26
6) L'ITINERANCE LUDIQUE.....	27
7) LES ACTIVITES ACCOMPAGNEES	28
A-Des installations de psychomotricité.....	29
B-Les ateliers de manipulation.....	29
C-Les ateliers cuisine.....	29
D-L 'extérieur.....	30
E-Les sorties en dehors de la structure.....	30
8) LE SOMMEIL.....	30

9) L'ALIMENTATION.....	32
<u>A-Les repas</u>	32
➤ Chez Boutons d'Or.....	32
<u>B-Pratiques autour de l'allaitement</u>	33
<u>C-Le goûter</u>	34
<u>D-Les anniversaires</u>	34
10) LE CHANGE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE	34
4 -EME PARTIE L'EQUIPE	35
1) L'ESPRIT D'EQUIPE	35
2) LE PLANNING DE TRAVAIL DE L'EQUIPE ET LES ROULEMENTS ET LES REMPLACEMENTS	36
3) L'ELABORATION DE LA PRATIQUE	37
<u>A-Les réunions d'équipe</u>	37
<u>B-L 'analyse de la pratique</u>	37
<u>C-Documentation professionnelle</u>	37
4) LA FORMATION.....	38
<u>A-La formation continue</u>	38
<u>B-L 'accueil des stagiaires et des apprentis</u>	38
5EME PARTIE : LE PARTENARIAT	39
1) LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL	39
2) LE PARTENARIAT EDUCATIF	40
CONCLUSION	42
II) PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE	43
INTRODUCTION	43
1) INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS - DISPOSITIONS D'ACCUEIL DES PERSONNES ENGAGEES DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	44
A) SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	44
B) PARTENARIATS.....	46
C) FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT	48
D) L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	49
E) PLACE POUR RECHERCHE D'EMPLOI, FORMATION	50
F) OBJECTIFS.....	50
G) FICHE D'IDENTITE.....	51
H) L'EQUIPE	52
I) LES MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT ET LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE	53
J) LA DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	54
CONCLUSION	55

I) Projet Éducatif et Projet d'Accueil

Introduction

Présentation du multi-Accueil

Le Manège Enchanté est un établissement géré par la CAVBS, Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

C'est une structure de service public. Les agents font partie de la fonction publique territoriale.

L'établissement dépend du pôle « **Cohésion sociale et Equipements Communautaires** » et particulièrement du service « **Petite enfance** ». Celui-ci a en gestion 9 structures petite enfance sur le territoire ainsi que 2 RPEI ainsi qu'un LAEP.

Le Manège Enchanté répond aux exigences des décrets du 01/08/2000, du 20/02/2007, du 07/06/2010, et du 30/08/2021 relatifs aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et dont la mission « est de veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale »

La capacité d'accueil est de 36 enfants par jour, âgés de 2 mois et demi jusqu'à leur sixième année. Les enfants sont répartis en 2 groupes : **Boutons d'Or** pour les plus jeunes et **Primevères** pour les plus âgés.

Pourquoi un projet éducatif ?

Ce projet est le fruit d'un partage de réflexions menées lors de réunions d'équipe ou d'analyse de la pratique avec une psychologue.

C'est un document écrit qui permet à l'équipe de travailler de manière cohérente en respectant des valeurs communes.

Il véhicule les valeurs fondamentales qui sont le socle même de notre investissement auprès des enfants et de leur famille.

C'est un outil de travail qui sert de référence à l'équipe, aux stagiaires et aux apprentis accueillis dans notre établissement ainsi qu'au personnel remplaçant. Il induit dans nos pratiques le respect, non seulement de l'intégrité physique de l'enfant, mais aussi le respect de son évolution psychologique et affective.

Le projet pédagogique prend en compte les différents moments de la journée ; l'équipe s'en réfère dans son travail quotidien.

L'équipe étaye sa pratique professionnelle en s'appuyant sur différentes pédagogies, notamment le travail mené par **Christine SCHUHL** pour remédier aux « douces violences », ou celui de **Arnaud DEROO** qui s'inscrit dans cette même dynamique.

Cela passe par un positionnement professionnel bienveillant envers les enfants, les parents et l'équipe. Les professionnels appliquent certains principes éducatifs mis en évidence par la pédiatre **Emmi PICKLER** à la pouponnière de Loczy en Hongrie, notamment la motricité libre, la verbalisation de nos gestes auprès des enfants, ou l'autonomie.

L'équipe se tient également informé de l'évolution des recherches dans le domaine de la petite enfance, notamment avec **les Neurosciences**. Elle se réfère aux différents travaux menés par Catherine **GUEGUEN** mais aussi **au rapport des 1000 premiers jours, présidé par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik**.

Toutes ces recherches remettent au centre de la réflexion le bien-être et la sécurité affective des jeunes enfants en valorisant cette période clef qui est fondatrice pour la construction de l'enfant et de l'adulte en devenir.

Laurence RAMEAU, Josette SERRES et Héroïse JUNIER qui travaillent et élaborent une réflexion autour de la petite enfance, sont également un support d'échanges et d'évolution pour l'ensemble des pratiques professionnelles.

Enfin les professionnels s'appuient sur le **rapport IGAS 2023**. En effet, la notion de qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille au sein de notre structure ainsi que le bien-être au travail pour les professionnels font partis de nos priorités.

L'équipe a pleinement conscience que le travail engagé en EAJE n'est qu'un maillon de la chaîne éducative et sociale. Ce maillon est néanmoins primordial car il participe au développement harmonieux du jeune enfant.

Un premier projet de vie a été élaboré en 2011 et retravaillé une première fois en 2017.

L'équipe, les pratiques ainsi que les recherches menées dans le domaine de la petite enfance ont évoluées depuis cette période. Il a donc été retravaillé en 2023.

Tous les membres de l'équipe ont participé, partageant leurs réflexions. Le projet de vie actuel s'appuie sur celui d'origine et est réajusté à notre pratique actuelle. Sa rédaction a été analysée et validée par toute l'équipe professionnelle.

Le contenu n'est pas figé, bien au contraire, il sera réactualisé régulièrement au fil de nos projets.

Les valeurs du Manège Enchanté

Ces valeurs sont le socle de notre pratique professionnelle sur lequel nous nous appuyons.

1-valeurs en lien avec les enfants

L'équipe accompagne l'enfant dans son développement global : développement psychomoteur, intellectuel, affectif,

Elle le guide sur le chemin de l'autonomie et de l'estime de soi avec **bienveillance**.

Elle **verbalise** les situations en utilisant une **formulation positive**.

L'observation et l'écoute permettent de répondre aux besoins spécifiques de chacun et de respecter son rythme propre

Les professionnels accompagnent l'enfant à construire son individualité et à se positionner au sein d'un collectif

2- valeurs en lien avec les familles

L'équipe fait en sorte d'établir une relation de confiance entre les familles en étant à l'écoute, disponible pour rassurer, informer et orienter si besoin, dans le respect de tous avec l'idée de non-jugement.

Les notions de co-éducation, d'accompagnement et de soutien à la parentalité sont au centre des pratiques. Les professionnels ont pour priorité d'intégrer les parents à la vie de la crèche.

3- valeurs en lien avec l'équipe

Travailler en équipe nécessite une communication optimale afin de faire passer les informations en étant à l'écoute de tous. Le but est de créer un esprit d'équipe avec des notions importantes de respect des personnes et des idées, de solidarité, de reconnaissance, de disponibilité, d'entraide, et d'adaptabilité.

Toute l'équipe est porteuse des différents projets mis en place et chaque professionnel est valorisé grâce à l'ensemble de ses compétences individuelles.

L'importance est que chaque membre de l'équipe puisse travailler avec plaisir en s'épanouissant dans son travail afin de donner du sens à ses pratiques.



1ere partie : Le temps de l'accueil progressif

1) L'INSCRIPTION

Les demandes d'admission pour des temps d'accueil réguliers sont étudiées au préalable lors de différentes commissions d'admission. Les demandes urgentes sont traitées en dehors de ces dates.

Les demandes d'accueil occasionnel sont traitées directement au sein des structures soit par contact direct avec la famille soit grâce à la liste d'attente commune à l'ensemble des structures gérées par le CAVBS.

Pour l'inscription, un rendez-vous est fixé entre la responsable et les parents. C'est un temps d'échange important durant lequel la responsable est à l'écoute des familles. Une visite de la structure et une présentation de l'équipe est menée. Un trombinoscope dans l'entrée présente l'ensemble des professionnels de la structure.

Le professionnel qui sera le référent du temps de familiarisation sera présenté lors de cet échange et une date pour le premier accueil sera fixée.

Un livret d'accueil est donné aux familles. Il présente l'organisation ainsi que les temps forts d'une journée à la crèche.

Enfin, un temps plus administratif sera proposé à la famille avec la lecture du règlement de fonctionnement global de la structure et l'établissement du contrat d'accueil de l'enfant.

2) LE PREMIER ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

-Le premier accueil est **un temps clé** qui permet de créer une relation basée sur la confiance entre l'enfant, sa famille et l'équipe. Les parents et l'enfant intègrent le lieu de vie et découvrent la collectivité.

-Une **personne référente** accueille et accompagne la famille. Elle est l'élément pivot, rassurant et sécurisant. Cette référence se poursuivra selon les besoins de chaque enfant jusqu'à une prise en charge par l'équipe complète, ce que l'on nomme « la référence de groupe ».

-L'équipe propose un échange autour des habitudes de vie de l'enfant. L'idée est de partir d'une « **feuille blanche** » et de demander aux parents ce qu'ils estiment important pour eux de transmettre à l'équipe pour qu'elle puisse bien prendre en charge leur enfant.

L'intérêt de cette feuille blanche est que le parent se sente reconnu dans son rôle de 1^{er} éducateur et que la notion de **co-éducation** s'installe.

-L'équipe demande aux parents s'ils acceptent qu'on les appelle par leurs prénoms. L'intérêt est que le parent se sente accueilli en tant que parent mais aussi en tant qu'individu à part entière.

-La notion de famille est à penser en termes de **famille élargie** c'est-à-dire avec l'ensemble des personnes qui s'occupent de l'enfant.

3) LES PREMIERES RENCONTRES

-Les parents ont la possibilité de rester plusieurs fois avec leur enfant avant de le laisser seul.

Nous rappelons aux familles que le temps de l'accueil progressif est un temps pour l'enfant mais aussi pour la famille. L'équipe respecte les besoins de chacun et permet une familiarisation adaptée à chaque famille.

-Pour encourager la rencontre entre parents, les professionnels peuvent proposer des temps de familiarisation en commun. En effet, après le premier rendez-vous, le parent peut rester avec son enfant dans la structure et ainsi faire connaissance avec l'environnement, les professionnels et les autres parents. Des discussions entre les familles autour de leur parentalité peuvent ainsi s'engager.

-Au début, le professionnel propose au parent de lui confier son enfant environ une demi-heure/une heure selon la réaction de l'enfant ainsi que celle du parent.

Il sera progressivement augmenté au fil des jours.

L'équipe estime qu'il est important d'axer l'accompagnement autour d'expériences de séparations positives. Lorsque cela est possible et que le parent a le temps, les professionnels favorisent des temps de séparation répétés sur le même rythme. Les recherches et notre expertise montrent qu'il est profitable à l'enfant de venir sur des temps identiques à la crèche. Ainsi, l'équipe pense que cette rythmicité renforcera la création de repères chez l'enfant et sera facilitatrice pour la création du lien.

Le(s) parent(s) sont invités à téléphoner s'ils le désirent.

Cette période varie en fonction de la disponibilité des parents. Une tierce personne peut accompagner l'enfant pendant cette période si l'organisation familiale le nécessite.

-Le professionnel référent de l'enfant l'intègre progressivement dans le groupe et inclut les autres membres de l'équipe dans son accueil.

Une deuxième personne de l'équipe est présentée aux familles, elle prendra le relais du référent quand ce sera nécessaire.

-Après ce temps d'accueil, un rendez-vous « post-temps progressif » est proposé aux familles avec la référente et la responsable ou l'EJE afin de faire le point avec la famille sur les débuts dans la structure.

Ce temps d'échange permet de consolider le lien de confiance entre l'équipe et la famille et de réajuster certaines choses si besoin pour mieux accompagner leur enfant.

2eme partie : L'accueil de l'enfant au Manège Enchanté

1) LES RELATIONS A L'ENFANT

L'enfant accueilli en crèche a besoin d'être pris en charge et respecté dans ses besoins physiologiques, mais aussi dans son évolution physique et psychique. L'objectif étant de l'accompagner dans son développement et son autonomie en lui permettant d'acquérir une estime de lui-même suffisante.

Les professionnels font preuve d'écoute pour répondre au plus juste aux besoins de chaque enfant. Cela passe par une grande disponibilité et une adaptabilité. L'observation de l'enfant, ou du groupe d'enfants, permet d'identifier les besoins et les spécificités de chaque situation pour ensuite apporter une réponse adaptée.

Des outils d'observation sont construits et utilisés par l'équipe afin d'accompagner individuellement chaque enfant selon où il en est de son développement.

Les professionnels verbalisent ce qui est fait avec l'enfant, mettent des mots sur leurs émotions ou sur leurs désirs dans une attitude bienveillante. La formulation utilisée est positive et sécurisante pour l'enfant.

L'équipe joue un rôle de prévention et de dépistage. Lors des réunions, des situations sont abordées et analysées. Nous faisons part de nos observations aux parents. Si nécessaire, l'équipe oriente vers des professionnels spécialisés.

A- L'accueil de l'enfant en situation de handicap et/ou atteint de maladie chronique

L'enfant est accompagné de manière à favoriser son développement. Après échanges avec la famille et/ou les professionnels des institutions spécialisées, l'équipe adapte sa pratique et ses propositions aux besoins spécifiques de cet enfant sans pour autant devenir un lieu de soin pour lui. La crèche lui offre un espace et un temps de jeu, sans but thérapeutique à proprement parler.

Accueillir un enfant en situation de handicap c'est aussi permettre aux parents de prendre une pause dans un emploi du temps qui est souvent très chargé. Des parents plus reposés ont davantage la capacité de prendre soin de leur enfant avec bienveillance.

Pour les enfants atteints d'une maladie chronique, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est élaboré avec le médecin qui suit l'enfant, la famille et la directrice.

En lien avec la notion d'inclusion et d'accueil de chacun sans discrimination et dans le respect de différences, la période d'accueil progressif est organisée de la même manière que pour les autres enfants. L'équipe s'adapte au rythme et aux besoins de l'enfant et ajuste ses pratiques en conséquence.

Pour les enfants qui sont accueillis dans des institutions spécialisées (CAMSP, CMP), un partenariat est instauré avec le(s) professionnel(s) qui le suivent. Ces rencontres permettent d'adapter notre positionnement professionnel aux besoins spécifiques de chaque enfant et de faire le point sur l'évolution de l'enfant.

B- L'accueil du matin et du soir

Les temps d'accueil peuvent être communs aux deux groupes en fonction du nombre d'enfants présents à ce moment-là.

Chaque enfant a un porte-manteau et un casier à son nom. Côté Primevères, un symbole choisi par l'enfant lui permet de repérer son espace de rangement.

Selon les situations, l'équipe propose aux parents d'entrer dans la salle de vie.

Les parents transmettent à l'accueillant tous les éléments indispensables à une prise de relais. Ils le consignent sur les fiches d'accueil du jour.

Lors des temps d'accueil en fin de journée, l'équipe de professionnels transmet des informations importantes concernant la journée de l'enfant.

Les sujets abordés varient en fonction de l'âge de l'enfant mais aussi en fonction de ce qu'il a vécu dans la journée. En grandissant, l'enfant acquiert de nouvelles compétences, fait de plus en plus de découvertes et gagne en autonomie. C'est pourquoi les échanges axés sur les besoins primaires (alimentation, sommeil, élimination) laissent rapidement la place aux découvertes sensorielles et motrices que l'enfant vit dans sa journée.

Il est essentiel de transmettre toute prise de médicament afin d'éviter un surdosage. Ces informations sont consignées sur la fiche d'accueil du jour. Les parents précisent ce qui a été pris à la maison.

Le professionnel qui administre un traitement à l'enfant le note dans le registre infirmier en précisant son nom.

C- L'accueil du bébé chez Boutons d'or

La relation au bébé est particulière et unique du fait des besoins spécifiques inhérents à cet âge.

L'équipe s'adapte au quotidien à l'évolution de chaque bébé à travers les soins et l'aménagement de son espace. Cette adaptation constante découle d'un partage des observations entre l'équipe et la famille.

Les parents vivent souvent leur première séparation. Ils confient leur enfant à une équipe, dans un contexte collectif qu'ils découvrent au fil des jours.

L'accueil d'un bébé demande une grande disponibilité. Il faut savoir prendre du temps notamment pendant un change ou une prise de biberon. Cette attention portée au bébé le sécurise et facilite ainsi son travail d'intégration dans le groupe. Les bébés participent à la vie du groupe.

Le bébé exprime ses émotions par des pleurs. Les professionnels l'accompagnent par la parole et/ou par le portage afin de l'apaiser.

Lorsqu'un professionnel porte un bébé installé sur un tapis, il le prévient, capte son regard. Il le met ensuite sur le côté afin que le passage dans les bras soit le plus confortable possible.

Projet portage :

L'équipe a été formée au portage.

Le portage est un outil dont les bénéfices pour l'enfant sont reconnus. Pour un bébé qui en a besoin, le portage permet de retrouver les sensations in utero. Les études montrent qu'une enfant secrète de l'ocytocine quand il est porté et que cela diminue le stress et améliore la santé.

Le temps de portage dans la crèche est variable d'un enfant à l'autre, lié à la différence de développement psychomoteur et à la maturation vestibulaire (oreille interne), entre 20 à 30 min semblent nécessaires pour se ressourcer.

Quand l'enfant est porté, il sent toutes les vibrations de l'adulte.

Les professionnels ont pu observer que l'intégration d'un portage enroulant est un facteur favorable à la sécurité psychique.

Selon *Winicott*, le portage favorise **la Construction du soi** en 3 temps : le "holding" ou portage, le "Handling" ou soin et la Présentation au monde « Presenting objet » où l'arrivée dans son groupe.

Pour le pédiatre et psychanalyste anglais il faudrait environ un an pour que le Soi se construise, pour laisser ensuite la place à la construction d'un Moi. Cela correspond au temps où le portage est moins important.

Le portage nécessite d'utiliser des techniques adaptées pour le bien-être de l'enfant et de l'adulte qui porte.

Plusieurs types de portage existent et sont testés par l'équipe selon ce que préfère l'enfant et la raison du portage : est-ce pour le calmer et le rassurer, pour le solliciter (tonus), pour l'endormir ?

Dans la structure, l'équipe peut utiliser : le Sling qui est pour un portage de côté ou devant pour les tout-petits. Le Mei -tai et le préformé qui sont évolutifs et se règlent selon la morphologie de chaque adulte.



2) LES RELATIONS FAMILLE / EQUIPE

L'accueil de la famille s'articule autour d'un partenariat éducatif. Les relations famille/équipe sont basées sur le respect et la confiance mutuels.

A-Les rencontres quotidiennes

Elles ont lieu lors des accueils du matin et du soir. Les professionnels abordent la journée de l'enfant, ses jeux, son évolution, ses expérimentations, ses relations aux autres. La qualité de ce temps d'échange est importante pour appréhender au mieux la journée de chaque enfant.

Les parents nous font part, parfois, de leurs questionnements, de leurs difficultés ou de leurs inquiétudes liées à leur quotidien. Les professionnels les écoutent et leur proposent des pistes de réflexions afin qu'ils trouvent par eux-mêmes une réponse ou une solution adaptée. Si besoin, un membre de l'équipe peut se rendre disponible pour rencontrer les parents en toute confidentialité.

En tant que professionnels, il est néanmoins essentiel de pouvoir repérer les limites de ses compétences et de savoir dans ce cas déléguer à la responsable puis/ou à un professionnel spécialisé.

B- les rencontres individuelles

Environ 1,5 mois à 2 mois après le début de l'accueil progressif, l'équipe propose un temps de rencontre entre les parents, le professionnel référent et la directrice. Ce temps permet de revenir sur le vécu des parents et de l'enfant lors de cette période. Cet échange peut offrir des éléments de compréhension pour les parents mais aussi pour l'équipe.

De même, avant chaque départ des enfants les professionnels proposent un temps de rencontre afin d'échanger sur la période passée au Manège Enchanté. Ce temps est organisé avec les parents, un professionnel du groupe et la directrice.

C-Les rencontres collectives

- Café des parents : plusieurs fois dans l'année, de 7 h 00 à 9 h 30, l'équipe propose un temps d'échange autour d'une boisson. Deux professionnels (différentes à chaque fois) sont chargées de l'organisation. C'est un moment convivial propice aux rencontres. Un thème spécifique peut être abordé selon les besoins des familles. Souvent nous abordons des sujets autour de la prévention, de l'éducation et de la santé.

- Soirée déco : en fin d'année, il est proposé aux parents de venir décorer la crèche avec l'équipe. C'est un temps convivial proposé sans les enfants afin de favoriser les échanges et les rencontres entre parents et avec l'équipe.
- Pique-nique : Il est organisé au mois de juin ou juillet dans le jardin du Manège Enchanté. Chacun apporte un plat à partager. C'est un temps fort qui termine l'année passée ensemble.
- Temps chansons : ils sont organisés plusieurs fois au cours de l'année afin de partager avec les familles les chansons préférées de leur enfant.
- Talents spécifiques : Les parents ayant des compétences particulières peuvent être sollicités (musique, chant...) pour le partager avec l'équipe et/ou les enfants.

D-Les outils de communication

- Différents panneaux permettent aux parents de se tenir informés des événements organisés dans la structure et des rappels d'informations importantes sont faits lors des temps d'accueil.
- Un trombinoscope, situé dans l'entrée présente l'équipe
- Les mails et le portail famille : la facture mensuelle ainsi que diverses informations sont transmises par ce biais. Les familles peuvent également utiliser ces outils

Néanmoins, les échanges et les interactions en direct avec l'équipe sont privilégiés. En effet, ces outils sont des facilitateurs pour transmettre les informations.

3) La CO-EDUCATION, l'ACCOMPAGNEMENT et SOUTIEN A LA PARENTALITE

La notion de **co-éducation** sous-entend de créer du lien entre les parents et l'équipe pour accompagner au mieux l'enfant avec des notions d'écoute active, d'échanges, de confiance mutuelle et réciproque, de respects des différences et de participation active des parents sans relation hiérarchique. C'est éduquer ensemble en partenariat. Cela demande de se réajuster et de s'adapter constamment.

Au sein de la structure, cette notion est essentielle pour l'équipe afin d'assurer ses missions auprès des familles. La notion de **non-jugement** est au centre de la

réflexion dans le sens du respect de chacun, des choix des familles ainsi que le degré d'implication dans la structure

Elle prend plusieurs formes et nécessite un travail de réflexion en amont pour ajuster les propositions et les pratiques au sein de la structure afin de prendre en compte les besoins des familles.

Le **soutien à la parentalité** a un aspect individuel et collectif.

Concernant l'aspect **individuel**, le soutien à la parentalité se construit au quotidien lors des temps d'accueil individuel avec des professionnels **disponibles et à l'écoute** qui ont en tête de rassurer les familles et de dédramatiser les choses. L'équipe joue un rôle d'accompagnement et de soutien si besoin.

Le soutien à la parentalité sous-entend un **temps d'accueil progressif adaptée** aux besoins de chaque famille ainsi qu'un **accompagnement personnalisé**. Lorsque cela est nécessaire l'équipe peut orienter la famille vers des partenaires.

-La poursuite de L'**allaitement** est encouragée en proposant aux mamans de venir allaiter leur enfant sur place si cela est compatible avec leurs contraintes personnelles. Sinon les professionnels proposent à l'enfant du lait maternel. Un protocole d'hygiène adapté est respecté.

Concernant l'aspect plus **collectif**, l'équipe propose aux familles plusieurs outils ou temps favorisant le soutien à la parentalité.

Les différents temps de rencontres collectives permettent de créer du lien et d'échanger

Les familles ont aussi accès à **une bibliothèque** : des livres autour de l'éducation, de la parentalité ainsi que des livres avec des thèmes spécifiques (fratrie, séparation, naissance, deuil, sommeil...) sont disponibles pour les familles avec un système de prêt pour environ 1 mois.

L'équipe renouvelle le stock selon des besoins observés ou après sondage auprès des familles.

Problématiques autour des difficultés qui se découvrent en cours d'accueil

Les familles qui se questionnent ou qui découvrent des difficultés pour leur enfant lors de leur accueil dans la structure ont besoin d'être accompagnées et soutenues par l'équipe.

Plusieurs réactions sont possibles.

Parfois, les familles peuvent être dans le déni.

Pour le Déni, cette phase a une durée variable selon les personnes. Puis un processus de résilience se met en place ou le parent petit à petit se réinscrit dans le réel. Si le parent reste dans déni l'équipe doit le respecter.

L'équipe accompagne les parents dans ce processus mais parfois les parents ne sont pas au même stade dans leur processus de déni. C'est donc important de le prendre en compte.

Dans tous les cas, l'équipe part des difficultés rencontrées à la crèche pour que les parents participent, en lien avec l'équipe, à l'accompagnement de leur enfant.

L'équipe peut proposer un temps d'échange et proposer de passer le relais vers le médecin qui suit l'enfant et qui le connaît bien.

Globalement les professionnels doivent toujours centrer leurs observations sur l'enfant et son bien-être.

Quand le parent sera prêt à se confronter aux difficultés de son enfant, il pourra enclencher un processus de suivi. Mais ce démarrage peut avoir lieu plus ou moins tardivement dans le temps.

4) L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN LIEN AVEC LA NATURE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Marina LE MARIE



Développer le lien à la nature dès la petite enfance est un enjeu important d'un point de vue sociétale.

En effet, comment ces enfants devenus grands pourront se mobiliser demain pour protéger ce qu'ils n'auront peut-être même pas rencontré ?

En lien avec **la charte nationale du jeune enfant**, il a été prouvé que le contact direct avec la nature est essentiel pour le développement des enfants.

De multiples bienfaits du jeu en milieu naturel ont été mis en évidence tels qu'une meilleure santé, moins de stress, plus de confiance en soi et même de coopération. Néanmoins, ces activités anodines comme marcher pieds nus dans l'herbe, patouiller dans la terre, transformer un bâton en baguette magique, collectionner les cailloux, cuisiner des petites herbes, marcher dans la forêt font de moins en moins partie de l'enfance.

Tout comme les adultes, les plus petits ont de moins en moins de contacts directs avec la nature, passent moins de temps dehors. Au quotidien, le temps d'écran des enfants augmente, en particulier depuis le début de la pandémie de Covid-19.

La possibilité d'accès à des lieux où la nature est présente dans toute sa diversité est variable selon le contexte de vie.

De ce fait, les structures d'accueil ont un rôle à jouer en ce sens.

Au Manège enchanté, une réflexion commune de l'équipe a été engagée depuis plusieurs années.

Par exemple, la mise en place du **tri sélectif** au sein de la structure et la confection des repas avec des fruits et légumes de saison.

De plus, La proposition de sorties par tous les temps à chaque enfant fait partie des pratiques. Des bottes de pluie sont par exemple à disposition des enfants qui n'en ont pas.

L'Observation et la préservation des petites bêtes en lien tonte raisonnée permettent aux enfants de s'imprégner de leur environnement naturel.

Un Projet jardinage est en cours dans la structure.

En effet, avec l'aide d'un papa jardinier qui a installé un module en bois, l'équipe a pu créer un potager dans la cour. Les enfants sèment, arrosent et récoltent.

Les intérêts pour l'enfant sont multiples. En effet, il développe ses 5 sens au contact de la terre (odeur de la terre après la pluie, toucher la terre, regarder pousser ou pas, gratter, arroser, planter, regarder). Des échanges entre enfants et adultes sont possibles (tiens c'est quoi cette tige, et cette bête, et chez toi ? avec les grands parents...). Les familles peuvent s'impliquer et partager un temps avec leurs enfants autour du potager.

L'équipe a aussi organisé « **un café graines** » pour que les parents apportent des plantations et transmettent leurs conseils.

La **végétalisation des espaces extérieurs** est en cours avec la plantation arbres et de pelouse.

Ces pratiques permettent de sensibiliser les enfants ainsi que les familles.

Un **Projet plus global autour du « vivre dehors »** avec par exemple des siestes dehors, du matériel adapté, des combinaisons, des tables, des bottes...est amorcé au sein de l'équipe.

Cette réflexion est essentielle car les professionnels de la petite enfance ont un rôle stratégique pour participer à l'éveil à la nature et nécessite une réflexion globale sur ce qu'on propose aux enfants en termes de proposition pédagogiques mais aussi d'aménagement des espaces extérieurs comme intérieurs avec l'utilisation de matériaux adaptés.



3^{ème} partie : La vie en collectivité

L'enfant intègre le groupe de façon progressive. Chaque enfant est unique et a sa propre histoire. La culture familiale, la place dans la fratrie ou une autre expérience de garde l'amènera à intégrer la collectivité différemment.

Les professionnels accordent de l'attention à chaque enfant et en même temps à l'ensemble du groupe. L'organisation au sein de l'équipe ainsi que la communication entre les professionnels permet de répondre aux besoins de chacun.

1) L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

L'aménagement de l'espace est pensé en équipe de façon à offrir aux enfants des espaces de jeux variés et complémentaires. Ils sont positionnés de manière à permettre des déplacements fluides des enfants et des adultes dans la pièce. Afin de nous adapter à l'évolution des besoins des enfants, nous réaménageons régulièrement les espaces de vie.

Au quotidien, l'espace peut aussi être aménagé d'une façon temporaire : parcours sensoriel, piscine à balles, cuisine....

Des pôles d'intérêts différents sont aménagés dans la salle de vie : espace moteur, espace symbolique, espace calme/contenant avec tapis et coussins.... L'enfant peut ainsi évoluer dans la pièce d'une façon autonome et investir ces différents pôles de jeux, favorisant ainsi la sérénité du groupe.

A-Chez Boutons d'Or,

Un espace fermé offre aux plus jeunes un coin calme et sans trop de mouvements.

Nous nous efforçons d'aménager son environnement de façon à prendre en considération la manière dont il perçoit le monde. Ils sont en lien avec l'équipe par le regard ou la parole. Un voile accroché au-dessus de cet espace permet de réduire la hauteur du plafond et favorise un effet « enveloppant ». Les plus grands peuvent investir ce coin sous certaines conditions (pas de bébés ou un adulte présent).

Le coin repas est aussi utilisé comme espace de jeu. La table offre alors la possibilité de jouer debout avec des voitures, des personnages... Des activités accompagnées telles que pâte à sel ou du matériel réservé aux plus grands sont organisées à cet endroit.

B-Chez Primevères,

Ce lieu est divisé en différents espaces. Ils permettent aux enfants de se retrouver en petits groupes : plus propices aux interactions, au calme et permettent donc aux enfants de mieux profiter des jeux mis à leur disposition.

- La pièce de vie : divers espaces sont aménagés pour favoriser le jeu libre : jeux symboliques, jeux de construction, évolution motrice, espace calme et contenant. Son aménagement évolue au fil de l'année et les jeux mis à disposition sont renouvelés régulièrement.
- L'atelier : proposition de jeux calmes et contenant. Des encastrements, des puzzles, divers jeux favorisant la motricité fine et le développement cognitif sont mis à disposition. En fonction des moments de la journée et de la composition du groupe, les enfants utilisent cet espace de manière autonome en petit groupe ou accompagnés d'un professionnel.
- Balade à la Lune : espace réservé à un petit groupe. L'aménagement est variable et modulable selon les besoins des enfants. L'utilisation de ce lieu nécessite la présence d'un professionnel.
- Le coin repas : qui peut être utilisé pour proposer des activités accompagnées.
- La salle jeux d'eau : permet aux enfants d'expérimenter l'élément eau au travers de différents jeux de manipulation.

C-Le Discours des fleurs :

Cet espace est très investi par les deux groupes. Les enfants et les professionnels se retrouvent autour d'activités variées (motrices, chansons...).

2) LE DEVELOPPEMENT MOTEUR DE L'ENFANT

Pour chaque enfant la finalité motrice est de se verticaliser. Il passe par différents stades qui lui permettent de se mettre debout puis de marcher. Nous organisons l'espace de façon qu'il puisse acquérir toutes ces positions.

Les bébés sont placés à plat dos sur des tapis, couvertures d'épaisseurs différentes ou à même le sol. Ils évoluent d'ailleurs plus facilement sur des surfaces dures.

Un bébé n'est pas placé dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même. Toutefois, nous nous articulons au mieux avec une façon de faire familiale, parfois différente. Ainsi chacun évolue à son rythme et dans le respect de ses compétences. Il bénéficiera de ce fait d'une évolution motrice harmonieuse et gratifiante car gérée par ses propres motivations.

L'équipe propose aux enfants d'être pieds nus pour évoluer plus aisément et ressentir les différentes textures.



-Notions de motricité libre et autonomie :

-Encourager l'enfant à faire seul.

-On ne fait pas à sa place lors de tous les moments de la journée.

-Faire attention au portage de l'enfant et du bébé : s'il se trouve sur le ventre, toujours penser à le retourner sur le dos avant de le prendre dans les bras, encourager l'enfant lorsqu'il fait des efforts pour changer de position par lui-même (se retourner, ramper, s'asseoir, se mettre debout ...) par une présence et des paroles rassurantes mais ne pas faire à sa place !

-On part de ce que l'enfant sait faire et on respecte son rythme de développement et ses besoins. Pour réussir, l'**observation** est un outil essentiel utilisé par l'équipe au quotidien qui permet d'ajuster ses pratiques.

-Pour accompagner l'enfant dans son développement propre et l'encourager à faire des choses par lui-même, l'équipe **communique** avec l'enfant de façon verbale, gestuelle et par le regard et **verbalise** ce qui se passe ou va se passer pour l'enfant.

3) LA SOCIALISATION

L'objectif est d'accompagner chaque enfant dans son processus de socialisation.

Les professionnels l'amènent progressivement à tisser des liens vers les autres. Ils privilégient les relations individuelles et en petit groupe. Ils rassurent et participent à la construction d'un sentiment « sécuritaire ». Les enfants ont besoin de se sentir en sécurité pour pouvoir aller vers les autres. Nous favorisons cette relation à l'autre progressivement.

Le développement du langage facilite les interactions entre les enfants et apaise les conflits. L'équipe l'accompagne de façon à ce que ses relations aux autres soient harmonieuses et constructives.

L'enfant se construit au travers de l'observation et de l'imitation de ses pairs.

Son estime de soi est favorisée par le regard bienveillant que l'adulte porte sur lui.

A-Problématique autour de la vie en collectivité et travail autour des émotions

La crèche est un lieu où l'on vit différemment qu'à la maison : L'enfant doit partager un espace de jeux, de vie avec d'autres enfants, des moments de sa journée mais aussi l'attention de l'adulte.

La crèche est aussi un lieu d'échanges par le langage verbal ou non verbal entre enfants et adultes. C'est donc également un lieu de ressentis où l'on découvre les rires, les pleurs, la colère, la compassion, l'envie ... En un mot, la vie à la crèche peut être comparée à la vie en société avec ses plaisirs et ses difficultés. C'est donc un lieu où l'enfant assimile les repères qui l'aideront à vivre en société.

➤ De la confrontation à l'affirmation :

Les jeunes enfants passent par une phase normale de développement : celle d'affirmation et d'opposition qui est une étape dans leur construction en tant qu'individu à part entière.

Il n'est donc pas rare alors de les entendre nous dire « non » à chaque demande, de les voir s'en aller dans l'autre sens lorsqu'on les appelle, ou encore se mettre dans des colères fortes si on leur refuse de faire ce qu'ils veulent.

Le Rôle de l'adulte est d'Accompagner l'enfant en mettant des mots sur ses émotions : (« Tu n'es pas content », « tu sembles en colère »), tout en rappelant le cadre ou les interdits. L'enfant pourra ainsi par la suite lui-même expliquer ce qu'il vit et intérioriser les interdits. Cela demande à l'équipe de la Patience et de l'entraide pour passer le relais si besoin à un collègue.

➤ Les relations avec les autres

La crèche représente un lieu privilégié d'apprentissage social puisqu'il permet à l'enfant d'observer, d'imiter, et de jouer avec des enfants de son âge. Cependant, trouver sa place dans le groupe et se socialiser demande un accompagnement de l'adulte puisque la vie en groupe est source aussi de conflit que les jeunes enfants ne savent pas encore gérer seuls.

Le rôle du professionnel en cas de conflit est de ne pas forcément intervenir immédiatement mais de rester vigilant et d'observer la tournure des événements. Cela les amène à une autonomie et parfois le début d'un conflit peut déboucher sur une interaction positive entre les enfants concernés.

L'adulte encourage l'enfant à s'exprimer verbalement et il ne règle pas le conflit mais se positionne comme un tiers médiateur entre les 2 enfants.

L'Intérêt de ce positionnement pour l'enfant est de tenter de résoudre le conflit sans l'intervention de l'adulte, ce qui favorise l'autonomie et donc développe l'estime de soi et ainsi sa confiance en soi. Ces éléments aident l'enfant à se positionner dans le groupe.

Pour l'équipe, ce positionnement favorise la communication et la verbalisation entre les enfants. L'adulte devient un soutien en laissant la possibilité à l'enfant de se positionner en tant qu'individu.

B-Problématique autour de la colère

Différentes sources de colères existent : celles liées à la séparation et celles liées à la frustration. Elles sont à prendre en compte pour ajuster nos réactions et nos pratiques.

La colère de l'enfant est une émotion qui renvoie à l'adulte différent sentiment. Il est donc important de prendre du recul et d'effectuer un travail sur soi par rapport à ce que nous font vivre les enfants afin d'ajuster nos pratiques ou passer le relais.

Attention à être attentifs à bien faire la distinction entre les actes de l'enfant et l'enfant lui-même. Autrement dit, ce n'est pas l'enfant en tant que tel qui est sanctionné, c'est son acte.

Ce sont dans ces moments-là que le passage de relais entre collègues est indispensable. Il ne faut pas le voir comme un échec mais au contraire comme un moyen de trouver une solution au conflit éventuel avec l'enfant.

A notre contact, l'enfant apprendra des moyens sains pour exprimer sa colère. L'enfant fera l'apprentissage qu'il est possible d'exprimer ses émotions, même de la colère, sans violence.



C-Problématique autour de la morsure



Il peut arriver que l'enfant morde tout ce qu'il aime, aussi bien un jouet que la main ou la joue d'un autre enfant. Il découvre l'effet de ses actes : que va-t-il se passer ? Tous ses actes sont pour lui une découverte, la recherche d'un plaisir de contact. Mais ils sont ressentis comme agressifs parce qu'ils font mal.

La morsure c'est comme une décharge brutale de tension qui reste un acte impulsif que l'enfant ne peut contrôler, ni maîtriser.

Il correspond souvent à un malaise intérieur, une frustration qui submerge l'enfant et qu'il ne sait pas encore exprimer par des mots.

C'est pourquoi, si l'enfant agressé a besoin d'être consolé, l'enfant agresseur a aussi besoin de trouver du réconfort et de la compréhension de la part de l'adulte. S'il agresse c'est qu'il se sent tout à coup menacé et son acte doit nous signifier que quelque chose le perturbe.

Dans cette situation, l'adulte doit être là pour signifier à l'enfant qu'il a le droit d'être en colère, de se sentir malheureux, de ne pas supporter certaines situations, mais il n'a pas le droit de faire mal aux autres, ni à lui-même. L'adulte est là pour aider l'enfant à comprendre ce qui le perturbe, à atténuer son malaise.

Il est important de transmettre à l'enfant, que l'expression de l'agressivité n'est pas toujours destructive. Elle peut être parlée, symbolisée.

Il est aussi essentiel que l'enfant qui a mordu réalise que le désaccord de l'adulte ne vise pas ses sentiments, mais cette façon-là de les exprimer.

Le professionnel joue un rôle important en nommant les émotions à l'enfant pour qu'ils puissent les identifier. Il encourage aussi l'enfant à utiliser le langage verbal : « non ou stop ». On s'aperçoit souvent que les enfants qui mordent sont des enfants qui ne s'expriment pas bien avec les mots. L'adulte peut aussi encourager l'enfant à utiliser le langage des signes.

D-Pourquoi apprendre aux enfants à reconnaître leurs émotions ?

Au quotidien, l'équipe garde en tête l'importance de positiver les retours faits aux familles. Néanmoins, l'équipe ne cache pas les situations vécues par leur enfant et donc explique aux parents si une de ces situations a eu lieu et amorce un échange avec eux à ce sujet.

La transparence de nos actions est importante ainsi que le lien que l'on tisse avec chaque enfant et sa famille.

Une relation de confiance avec les familles est indispensable pour accompagner chaque enfant et sa famille au quotidien. Et ce d'autant plus quand des éventuelles difficultés concernant l'enfant peuvent se découvrir lors de son accueil dans notre structure.

Une émotion est une réaction physiologique, qui dure que quelques minutes. Le corps se met en tension. Il existe plus ou moins sept émotions de base : la joie, la tristesse, la colère, la peur, la surprise, le dégoût et la honte. On ne peut pas contrôler une émotion, elle émerge dans le corps sans volonté consciente.

Une émotion est à accueillir dans le corps et à l'exprimer pleinement par des mots.

Quand l'expression ou décharge ne peut avoir lieu, l'émotion est refoulée dans le corps qui peut rester en tension. Elle risque alors de se transformer en stress et en sentiments parasites

Les sentiments sont des états affectifs d'ordre psychologique. Un sentiment est souvent le prolongement d'une émotion (par exemple : l'angoisse par rapport à la peur, la déception par rapport à la tristesse...).

Un sentiment peut persister en dehors de tout stimulus extérieur (de l'angoisse même quand il n'y a pas de danger immédiat perçu dans l'environnement).

Un sentiment se renforce quand il est ressassé. Il est d'abord important d'en avoir conscience, de le mettre en lumière, l'accepter et avoir envie de s'en libérer.

Tant que le cerveau n'a pas atteint sa pleine maturité (pas avant 20 ans, certains chercheurs affirmant même vers 30 ans), les processus de gestion des émotions ne sont pas totalement fonctionnels.

De ce fait, pour l'enfant, il est difficile de contrôler et de maîtriser ses réactions émotionnelles.

L'apprentissage du langage des émotions aura alors sur l'enfant un impact sur son comportement social, et notamment sa capacité à surmonter le stress, à gérer son agressivité et à exprimer ses affects.

Un enfant qui enfouit ses émotions, n'apprend pas à tenir compte de ce que lui ou les autres ressentent.

Il ne développe pas d'empathie, pas de bienveillance : ni pour lui-même, ni pour les autres.

Quand un enfant apprend à repérer ses émotions et à repérer le message envoyé par son corps, il arrive mieux à s'adapter et à comprendre ce qui compte pour lui mais aussi pour les autres.



4) LES REPERES SPATIO-TEMPORELS

Les repères dans l'espace et le temps sont importants. Ils induisent une sécurité affective dans le quotidien de l'enfant. Ce sont des temps qui se répètent chaque jour et que les enfants identifient facilement. Ils lui permettent d'anticiper et donc de se rassurer.

A-Des repères spatiaux

Les espaces de jeu libre sont aménagés en coins de jeu correspondant à différents besoins des enfants : coin jeux symbolique (poupée, dînette), coin motricité, coin lecture, coin jeu de construction.

L'enfant évolue dans un espace structuré et donc rassurant pour lui. Il sait où se trouvent les jeux et évolue dans l'espace selon ses envies et ses besoins.

Les repas se déroulent toujours dans les mêmes espaces.

Pour la sieste, chaque enfant qui vient régulièrement dort toujours dans le même lit.

Dans les espaces d'accueil, les enfants ont un casier ou un porte manteaux personnalisés.

B-Des Repères temporels

Chez les Boutons d'or, les temps de la journée sont variables car l'équipe suit le rythme propre de chaque enfant.

Chez les primevères, les enfants suivent pour la majorité un rythme semblable (sieste après le repas).

Un rythme de journée stable avec des temps forts s'enchaîne sur la journée.

Des rituels individuels et collectifs jalonnent la journée pour aider les enfants à gérer les transitions.

Pour cela ces rituels doivent être répétés afin que les enfants les intègrent :

- Les temps d'accueil sont des temps de transition au moment de la séparation et des retrouvailles. En ce sens il est important que les professionnels se rendent disponibles pour l'enfant et lui verbalisent ce qui va se passer.
- Les regroupements du matin
 - Le matin, vers 9 heures, un temps d'hydratation (eau ou infusion) est proposé aux enfants : soit à balade à la lune pour ceux qui y jouent soit dans l'espace de jeu
 - Puis les enfants et les adultes se regroupent. C'est un temps convivial, prétexte à se dire « bonjour » au travers d'une chanson et qui permet de nommer les enfants et les adultes présents. C'est aussi l'occasion de parler d'un événement particulier ou des activités qui auront lieu dans la journée
- La chanson signée « du rangement »
- Les temps chanson avant le repas

Tous les enfants se regroupent pour partager un temps de chanson dans le discours des fleurs. Une chanson de début et une de fin rythment ce temps. Ce temps-là peut avoir lieu dehors selon la météo.

- Les temps des repas se terminent toujours par une distribution de gants que les enfants mettent dans une panier pour terminer le temps de repas
- Si l'enfant a besoin de changer sa couche pendant le temps de jeu, la panier à l'entrée de la salle de bain des primevères lui permet de déposer son jeu et de le retrouver après le change.
- Le temps du déshabillage annonce la préparation avant d'aller à la sieste.
- Un lever échelonné et un temps de change et d'habillage préparent les enfants au début d'un nouveau temps de jeu.

C-Réflexion autour des temps de transition

Les temps de transition sont des moments ritualisés qui jalonnent une journée en structure petite enfance. Ils représentent une part importante d'une journée et varient selon le niveau de développement des enfants.

Les transitions assurent le passage d'un temps à un autre. Dans notre quotidien cela se définit par des : Changement d'activités, de lieu, de consignes, de matériel, d'encadrement, de professionnels ou de groupe.

Le rangement, les déplacements, les rassemblements ainsi que l'accueil et le départ.

Les temps de transition gagnent à être de courte durée, simples à mettre en place pour canaliser le groupe. En effet, Lorsque que les temps de transition ne sont pas structurés, des moments de flottements apparaissent et génèrent un sentiment d'insécurité pour les enfants.

Il est important de ritualiser ces moments de transitions. En effet, une fois réfléchis et mis en pratique, il est nécessaire que ces temps soient maintenus et réguliers. L'objectif n'est pas d'imposer le rituel mais de le faire exister sans que cela ne soit figé afin d'assurer une sécurité affective de l'enfant.

Les temps de transition sont donc essentiels pour apporter des repères nécessaires à l'enfant et doivent faire l'objet d'une réflexion d'équipe.

Les temps de transitions sont des temps de la journée qui ont autant d'importance que les autres. En effet il est important d'avoir en tête que : par exemple, le rangement aide l'enfant à se situer dans l'espace, le nettoyage suivant une activité salissante le sensibilise à l'importance de prendre soin de son environnement et mettre ses chaussures seul développe sa dextérité.

Il est donc important de mettre en place des moyens pour avertir les enfants sur ce qui va se passer.

5) LE JEU

L'importance du jeu chez l'enfant n'est plus à démontrer. C'est par le jeu que l'enfant prend conscience de son propre corps et de ses limites, qu'il se repère dans l'espace et qu'il apprend à vivre avec les autres.

Nous adhérons pleinement à la définition du jeu selon Johan Hùzinga pour qui le jeu implique « **gratuité, liberté, fictivité** ». Le jeu est une activité libre car il n'est pas imposé. Il est fictif car il permet de faire pour de faux, de cultiver l'imaginaire. Il est gratuit, c'est-à-dire que l'adulte n'en attend rien. Il n'y a pas de recherche de résultat. Le jeu induit avant tout la notion de plaisir.

Le jeu est basé essentiellement sur la découverte sensorielle. Il permet à l'enfant de prendre conscience progressivement de son image corporelle et de s'ouvrir aux autres. Le résultat importe peu, c'est l'expérimentation qui prime.

L'observation du groupe permet à l'équipe de proposer des activités en lien avec le développement psychomoteur de chacun.

Durant les temps de jeux, 1 à 2 adultes sont présents et se placent à la hauteur des enfants. L'adulte se positionne en observateur disponible pour les enfants qui en auraient besoin.

Une rotation du matériel est organisée pour réactiver l'intérêt périodiquement. Un échange de jeux s'organise aussi entre les 2 groupes selon les besoins. Nous laissons à l'enfant le plaisir de la découverte, sans intervenir. L'enfant a aussi le droit de ne rien faire et nous le respectons.

Toute activité proposée s'organise en concertation avec l'équipe, tout particulièrement s'il y a des aménagements ou une préparation en amont (motricité-peinture-pâte à modeler...).

6) L'ITINERANCE LUDIQUE

L'itinérance ludique défini par Laurence Rameau est régie par plusieurs principes :

➤ La Libre circulation des enfants

Les enfants « nomades » ont le choix aussi bien dans les activités ludiques proposées que pour le contact humain

➤ L'exploration et l'**expérimentation** : 2 manières d'apprendre pour les enfants.

Ouvrir les portes, agrandir l'espace donne l'impression que les enfants sont moins nombreux.

➤ La Création d'univers ludiques

Tout univers ludique ne peut se concevoir sans la présence d'un adulte phare.

Les univers de motricité et de manipulation sont à privilégier pour les jeunes enfants.

Chaque univers comporte ses propres limites spatiales et ses propres règles.

Les univers ludiques proposés doivent offrir des possibilités variées.

Certains espaces devront être plus encadrés de règles que d'autres. (Peinture, sable...)

L'idée n'est pas de proposer une succession d'activités ludiques aux enfants mais des univers concomitants dans lesquelles ils peuvent aller et venir à leur grès pendant une durée définie par l'équipe.

Il existe l'univers de la motricité, celui de la manipulation, de la construction, du jeu symbolique et de l'expression artistiques et langagière.

-l'Enfant est auteur de son jeu

L'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il est aussi l'auteur car il va décider de ce qu'il va faire.

Lorsqu'ils peuvent circuler, ils sont pleinement acteurs de leurs apprentissages et n'attendent pas des adultes qu'ils organisent des activités.

Les enfants se tournent toujours vers ce qui les intéresse : une personne avec laquelle ils veulent rentrer en contact, un matériel qu'ils veulent expérimenter ou un espace à découvrir.

L'équipe laisse faire des expériences aux enfants avec le matériel proposé, sans règles imposées.

-Le positionnement du professionnel est à penser et définir en équipe. Il a en effet un rôle de « **phare** » qui éclaire le jeu de l'enfant.

Chaque adulte accompagne les enfants à plusieurs niveaux : à un niveau affectif en accueillant dans les univers, à un niveau cognitif en mettant des mots sur ce qu'il fait et à un niveau émotionnel en verbalisant les émotions et le ressenti de l'enfant.

Il est donc essentiel que l'adulte s'installe et maintienne une position assise de façon à voir tous les enfants présents dans l'espace.

En amont une organisation en équipe est donc nécessaire pour détacher un professionnel pour l'intendance ou pour répondre à des sollicitations extérieures.

L'itinérance ludique est mise en place régulièrement au sein de la structure.

Les portes des groupes sont ouvertes. Les enfants ont alors la possibilité d'explorer à leur guise un espace élargi. Des univers ludiques jalonnent leurs parcours.

Les expérimentations sont libres et riches. Les enfants sont sécurisés par la présence d'adultes à des endroits différents.

7) LES ACTIVITES ACCOMPAGNEES

Ces temps sont axés sur la découverte sensorielle et psychomotrice. Les ateliers sont organisés en petits groupes de 6 enfants.

Ils s'observent, s'imitent et échangent entre eux. Ils apprennent aussi à partager, patienter pour disposer d'un jeu. Les ateliers sont un terrain de socialisation très riche.

Nous organisons régulièrement des temps de jeux communs aux 2 groupes au Discours des Fleurs. Des enfants peuvent aussi participer à un atelier mis en place dans l'autre groupe.

A-Des installations de psychomotricité

Elles sont proposées dans différents endroits de la crèche.

Certains sont permanents sur une période donnée, d'autres sont installés le temps d'un atelier. L'enfant peut expérimenter son rapport à l'espace grâce à toutes sortes de volumes et de matériels adaptés à sa taille (tapis, toboggan, tunnels, escalier, « galettes »...).

Il progresse à son propre rythme sans intervention de l'adulte. Notre rôle est de lui permettre d'évoluer en toute sécurité. Nous soutenons les évolutions de chacun avec bienveillance, sans forcer.

B-Les ateliers de manipulation

L'adulte propose de découvrir de nouvelles matières et textures avec des outils différents. Ces ateliers facilitent le développement de la motricité fine.

Chacun est libre d'explorer à sa façon dans le respect des consignes données. Aucun résultat n'est attendu. Aucun geste ou manipulation n'est imposé. L'adulte n'émet pas de jugement de valeur.

L'adulte met à la disposition des enfants toutes sortes d'éléments leur permettant d'expérimenter et de manipuler.

Au fil de l'année, les professionnels proposent des ateliers en lien avec les fêtes et les saisons, parfois sur un thème donné.

C-Les ateliers cuisine

Un petit groupe d'enfants participe à la réalisation d'un plat qu'ils dégustent au goûter.

Les enfants préparent avec le cuisinier des petits gâteaux qui seront servis lors du café des parents.



D-L 'extérieur

Côté Boutons, d'Or il y a un espace spécifique pour les plus jeunes.

Côté Primevères, les enfants ont à leur disposition une aire en partie gazonnée, une maison et une structure de motricité. Les enfants sortent équipés en fonction de la météo.

Les enfants des deux groupes s'y retrouvent régulièrement. Ils ont des véhicules, poussettes, chariots, ballons et divers matériels à leur disposition.

Des activités sont organisées selon les périodes de l'année (craies, bulles, rondes, piscines, temps chansons...). L'équipe les sensibilise à leur environnement par l'écoute et l'observation.

En été les enfants participent à un pique-nique et prennent parfois leur goûter dehors.

E-Les sorties en dehors de la structure

Lorsque les conditions sont réunies (météo, nombre d'enfants présents), les enfants partent se promener dans le quartier. Différentes aires de jeux se trouvent à proximité du Manège Enchanté. La structure a des poussettes à sa disposition.

Aux beaux jours s'organisent des promenades à l'Oasis pour voir les chèvres, poules et autres animaux.

Le Manège Enchanté s'inscrit dans une dynamique partenariale d'une manière organisée ou informelle, régulière ou ponctuelle. Ainsi des échanges se mettent en place avec d'autres établissements.

Pour les sorties, des groupes fixes (adultes et enfants) sont mis en place pour trois séances consécutives. Cette stabilité et ces répétitions permettent aux enfants de se familiariser avec ces nouveaux lieux, d'être plus sécurisés et ainsi de profiter pleinement de l'expérience qui leur est proposée de vivre. Les parents peuvent accompagner leurs enfants s'il le souhaite.

8) LE SOMMEIL

Chaque jour les professionnels s'organisent afin que chaque enfant bénéficie d'un temps de repos adapté à son rythme et à ses besoins. Une bonne qualité de sommeil est en effet essentielle à son développement. Les habitudes d'endormissement sont respectées au mieux.

Selon les besoins et les saisons, il est proposé à chacun une turbulette, une couverture ou une couette.

L'enfant est bercé dans les bras, dans un hamac, ou dans un transat, parfois dans une poussette, si besoin. Progressivement il sera accompagné pour s'endormir dans son lit.

Un enfant qui s'est endormi dans le hamac ou dans le coin bébé n'est pas relevé pour être couché dans son lit.

Chacun a son propre lit. Les plus grands dorment dans une couchette à barreaux ou simple.

Côté Primevères un adulte accompagne la sieste pour sécuriser le groupe et favoriser une ambiance calme et sereine.

Un enfant qui manifestement n'arrive pas à trouver le sommeil est relevé. Un autre temps de repos lui est proposé plus tard dans la journée.

Lorsqu'un enfant a des difficultés pour s'endormir, nous échangeons avec les parents afin de trouver des solutions adaptées.

La durée de la sieste surtout chez les plus grands peut faire l'objet d'un échange avec la famille, principalement si le coucher du soir est difficile.

Nous respectons le rythme et le besoin des enfants mais nous gardons en tête que cela ne doit pas empêcher une vie de famille sereine. Des études montrent que le sommeil après 16h pour des enfants de 2 ans peut empêcher l'endormissement du soir. Si c'est le cas, l'équipe doit ajuster l'horaire de la sieste pour à la fois répondre aux besoins de l'enfant et aussi favoriser une bonne ambiance familiale.

Le « **doudou** » est rangé dans le meuble à doudou qui est accessible aux enfants en cas de besoin. L'enfant peut aussi récupérer sa tétine s'il en a une dans le tiroir de la salle de bain.

Dans les deux groupes, les heures de sieste sont notées sur un tableau pour savoir quels enfants sont couchés.

Une fiche d'observation des enfants couchés est remplie toutes les 10 minutes par l'équipe.



9) L'ALIMENTATION

A-Les repas



Un cuisinier prépare les repas sur place avec des produits de saison et des surgelés. Il élabore les menus en collaboration avec la directrice dans le respect des recommandations diététiques nationales.

Les menus sont affichés dans chaque groupe.

Les laitages sont naturels. La texture des aliments varie selon l'âge de l'enfant et ses capacités.

Nous nous efforçons de favoriser une ambiance calme et sereine, le plaisir de manger étant l'objectif essentiel.

Le temps du repas est un moment de convivialité et d'échanges.

Les enfants sont installés sur une chaise appropriée à leur taille.

Les aliments sont nommés et séparés pour une meilleure approche de goût. Nous les encourageons à manger seuls. Une fourchette est donnée aux plus grands ; certains se servent au plat.

Le plaisir de manger est lié à la découverte de nouvelles saveurs. Les enfants sont sollicités pour goûter aux différents plats mais ils ne sont jamais contraints.

Le plat chaud pourra éventuellement être reproposé à l'enfant après le dessert s'il le souhaite.

Dans tous les cas, les enfants sont encouragés à goûter mais ne sont pas forcés.

Pour favoriser l'autonomie et le plaisir de faire seul, le repas pourra se faire sous forme de self ou de buffets.

Les professionnels doivent effectuer un travail personnel sur ses propres représentations autour de l'alimentation pour pouvoir mieux accompagner les enfants lors de ces temps-là.

L'équipe réfléchit en amont pour accompagner les enfants avec un PAI avec un pro référente lors du repas et une place déterminée pour l'enfant.

➤ Chez Boutons d'Or

L'équipe favorise au mieux la continuité de soins : c'est la même personne qui lève, change et donne les repas.

Nous proposons aux parents d'introduire en premier les nouveaux aliments puis nous prenons le relais.

Tant que l'enfant ne tient pas assis, le repas est donné dans les bras. Nous proposons ensuite à l'enfant de s'installer dans un transat puis sur une chaise haute.

Pour ceux dont la dentition le permet, un morceau de pain est donné en fin de repas.

Les biberons sont donnés en fonction des besoins des enfants. Les repas sont servis à partir de 11 heures.

Un professionnel du groupe Primevères vient en renfort pendant une partie du temps repas pour être présent auprès des enfants qui ne mangent pas à ce moment-là.

➤ Chez Primevères

Nous disposons d'un coin repas pouvant accueillir 18 enfants regroupés sur 3 tables. Deux services sont proposés : à 11h et à 12h.

A la fin du repas nous leur donnons un gant de toilette.

Notre objectif étant d'améliorer au mieux l'autonomie propre à chacun.

B-Pratiques autour de l'allaitement

Nous nous engageons à promouvoir et à accompagner tous les projets d'allaitement en lien avec les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et du PNNS (Plan National Nutrition Santé). Au début de l'accueil progressif, et tout au long du séjour de l'enfant au Manège Enchanté, les professionnels seront disponibles et à l'écoute pour échanger sur ce sujet.

Ainsi, il est possible pour la mère de venir allaiter sur place. Nous aménageons un espace intime dédié à cela. Si la mère le souhaite elle peut aussi allaiter son enfant au sein du groupe. Les professionnels peuvent également donner au bébé le lait tiré par la mère. Celui-ci est conservé au réfrigérateur ou au congélateur. Lorsque la mère souhaite allaiter matin et soir, il est possible de proposer du lait maternisé ou des laitages dans la journée.

L'équipe a élaboré un livret « l'allaitement au Manège Enchanté » regroupant de nombreuses informations pratiques. Il est proposé aux parents concernés lors de l'inscription. Dans un rôle de co-éducation, c'est un support qui accompagnera les professionnels tout au long de cette période.

C-Le goûter

Le goûter est proposé à partir de 15 h côté Boutons d'Or, puis en fonction des heures de lever des enfants. Côté Primevères, les enfants qui sont réveillés goûtent à 15h30. Pour les réveils tardifs, un goûter est proposé à leur réveil.

Le goûter est composé de laitages, de fruits frais ou en compote, de gâteaux, de fromages à la coupe et de pain.

D-Les anniversaires

Dans chaque groupe, les enfants soufflent une bougie le jour même de leur anniversaire. C'est l'occasion de chanter ensemble et de prendre une photo qui sera affichée à l'entrée de la crèche.

Les parents peuvent éventuellement apporter des jus de fruits et/ou gâteau (emballés pour assurer la traçabilité°)

10) LE CHANGE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ

Le change est un moment privilégié axé sur une relation individualisée.

Le professionnel prend le temps nécessaire pour nous occuper de chaque enfant en veillant à lui dire ce que nous faisons pour chacun des gestes que nous effectuons. L'enfant est écouté et sollicité de façon qu'il prenne une part active dans la relation avec l'adulte.

En lien avec les parents, et lorsque l'équipe le sent prêt, le pot ou les WC après les changes sont proposés à l'enfant. Côté Primevères, il y a aussi un urinoir. Par la suite, l'enfant pourra quitter ses couches à la maison, puis à la crèche. Un langage suffisamment développé ainsi qu'une autonomie, notamment en matière d'habillage et de déshabillage, facilitent cette acquisition. L'imitation entre les enfants joue aussi un rôle non négligeable en collectivité.

L'équipe demande aux parents de mettre des vêtements faciles à enlever ainsi que de prévoir suffisamment de rechanges. Il est plus rassurant pour l'enfant de s'habiller avec ses propres vêtements.

L'enfant doit sentir une cohérence entre la pratique familiale et celle de la structure.



4 -ème partie L'équipe

1) L'ESPRIT D'EQUIPE

Du fait de la configuration des locaux, les enfants et l'équipe sont séparés en deux groupes. Néanmoins, le sentiment d'appartenir à une seule équipe est important.

Ainsi, les professionnels multiplient au quotidien les échanges entre Primevères et Bouton d'Or au travers d'activités communes ou de « visites » dans les groupes Primevères et Bouton d'Or. L'équipe s'entraide dès que cela est nécessaire et possible.

Les personnes en charge de l'administratif, de l'entretien ou de la cuisine participent régulièrement ou occasionnellement à la vie des groupes.

Les compétences personnelles spécifiques de chacune sont valorisées. Elles créent une dynamique dans les actions auprès des enfants. Le partage de ces compétences est gratifiant et épanouissant.

La qualité de l'accueil des enfants est tributaire de la bonne entente et de la cohésion de l'équipe.

Des outils de communication permettent d'assurer une cohésion et une implication de tous.

2) LE PLANNING DE TRAVAIL DE L'EQUIPE et LES ROULEMENTS ET LES REMPLACEMENTS

Chaque professionnel a des horaires différents chaque jour de la semaine. Ces plannings permettent à chacun de prendre en charge un accueil du matin et un accueil du soir. Les parents ont aussi la possibilité d'échanger avec toute l'équipe et inversement. Nous avons une vision globale de notre action auprès des enfants et pouvons échanger en équipe plus facilement.

En fonction de ses horaires, chaque professionnel a un cadre d'action bien défini dans le groupe. Les rôles ont été réfléchis en équipe et répondent à des besoins clairement identifiés. Cependant nous gardons une certaine souplesse dans notre organisation pour nous adapter rapidement à des situations spécifiques ou imprévues.

Sur le groupe Primevères, le cuisinier accompagne un groupe de 6 enfants lors du repas et s'occupe du 2eme service avec un autre professionnel selon le nombre d'enfants.

L'agent d'entretien partage un temps de jeu chez les primevères en début d'après-midi et un après le gouter chez les boutons d'or.

En cas d'absence du personnel, la CAVBS met à disposition des professionnels diplômés et qualifiés pour assurer les remplacements dans la mesure des disponibilités.

Les professionnels restent fixes sur un même groupe pour une année complète afin d'assurer une continuité et une référence pour les enfants accueillis. En septembre, 1 ou 2 personnes du groupe des Boutons d'Or accompagne(nt) le passage d'un groupe d'enfants vers le groupe Primevères. Le cadre référent est ainsi maintenu.

Un poste appelé « Papillon » qui intervient sur les deux groupes a été mis en place pour faciliter le travail de continuité de l'équipe. Ce poste est proposé à un auxiliaire de puériculture du groupe Primevères. Elle s'engage pour 1 an. L'année suivante elle réintègre le groupe Boutons d'Or.

Cette organisation globale, basée sur l'inter-disponibilité, permet à chaque membre de l'équipe de bien connaître chaque groupe. Ce système est particulièrement efficace en cas d'absences multiples dans l'équipe. Le relais se fait d'une façon plus sereine.

Un RSAI : référent santé accueil inclusion assure des permanences 2 matinées par mois

Ce professionnel est chargé d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en

situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Il doit aussi veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de protocoles.

3) L'ELABORATION DE LA PRATIQUE

A-Les réunions d'équipe

- Une fois par semaine (le mardi de 13h 15 à 14h) en alternant une semaine sur deux, l'équipe Boutons d'Or ou l'équipe Primevères se réunissent, en présence de la directrice et des 2 EJE. Le professionnel « Papillon », est présente à toutes les réunions. Des notes sont consignées dans un cahier.
- Une fois par mois, l'ensemble de l'équipe du Manège Enchanté se rencontre durant 2 heures pour transmettre des informations, parler de situations diverses et réfléchir à la mise en œuvre de différents projets. Un compte rendu est consigné dans les cahiers de réunions.
- En juillet, chaque groupe présente le bilan de l'année écoulée : les pratiques pédagogiques et les projets mis en place. L'idée est de faire le point afin d'améliorer nos pratiques et de se projeter sur la prochaine rentrée.

Ces temps d'échanges en dehors de la présence des enfants sont essentiels. Ils nous permettent d'avoir une action cohérente dans le respect et l'écoute de chacun.

B-L 'analyse de la pratique

Des réunions de 2h avec une psychologue sont mises en place toutes les six semaines. Tous les membres de l'équipe participent aux rencontres.

L'équipe expose une ou des situations qui lui pose questions. La psychologue apporte des éléments théoriques qui permettent de mieux cerner ou étayer une problématique. Elles permettent d'exprimer, et parfois d'évacuer les ressentis, les émotions face à des situations. Son positionnement distancié et objectif accompagne chaque membre de l'équipe dans son cheminement professionnel.

C-Documentation professionnelle

L'équipe a souscrit à un abonnement au magazine « Les métiers de la Petite Enfance ». Ces revues permettent de se tenir informé des évolutions dans le domaine professionnel. Ils peuvent être empruntés par les chaque membre de l'équipe.

Une bibliothèque professionnelle est également à disposition. Elle comporte des livres qui paraissent incontournables.

4) LA FORMATION

A-La formation continue

Chaque membre de l'équipe est acteur de son évolution professionnelle.

Plusieurs possibilités nous sont proposées :

- Des formations individuelles prises en charge par le CNFPT sur demande de l'agent,

Selon les années :

- Des formations pour toute l'équipe au sein même de l'établissement,
- Des formations communes aux multi-accueils de la CAVBS proposées par le service formation.

Le parcours de formation est consigné dans un document personnel : le livret individuel de formation. Le partage de ces temps de formation est fait lors des réunions d'équipe. Des documents sont éventuellement mis à disposition en salle du personnel.

- Les membres de l'équipe ont également la possibilité d'être détachés au Jardin Papillon (lieu d'accueil enfants parents) à Villefranche. Dans ce cas, la personne intéressée s'engage pour 3 ans. Elle assure une permanence d'une demi-journée par mois et une réunion mensuelle de 3 heures (réunion d'équipe et d'analyse de la pratique avec un psychologue).

B-L 'accueil des stagiaires et des apprentis

Des apprentis peuvent être accueillis dans la structure. Des professionnelles de l'équipe se portent volontaires pour devenir maître d'apprentissage.

Des stagiaires préparant différents diplômes comme le CAP AEPE, le DEEJE, le DEAP sont régulièrement accueillis au Manège Enchanté.

Les stagiaires sont encadrés tout au long de leur stage par une personne référente.

A leur arrivée, la personne référente lui présente les documents consignés dans un classeur, ainsi que les outils de transmission écrite (cahier de liaison, tableaux d'informations, ...). Une charte est signée par le stagiaire. Le stage débute par une période d'observation, modulable au cas par cas.

Un bilan a lieu avec la référente en fin de semaine, à mi-stage et à la fin du stage avec la référente et la directrice.

5ème partie : Le partenariat

1) LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

La CAVBS :

L'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est l'organisme gestionnaire et prestataire.

Des commissions d'admission sont organisées plusieurs fois par an.

Le Manège Enchanté appartient au service petite enfance.

La CAF :

La Caisse d'Allocations Familiales est le principal organisme financeur.

Elle veille à la bonne gestion de l'établissement. La directrice transmet les documents demandés environ tous les deux mois (prévisionnel / réalisé). Elle s'assure de la mise en place des différentes directives ministérielles. Elle organise des contrôles.

La MDR (Maison du Département du Rhône) -PMI : chaque fois que la situation d'un enfant le justifie, nous prenons contact avec les puéricultrices ou assistantes sociales du secteur de résidence de l'enfant.

Le cadre référent de l'accueil du jeune enfant rencontre chaque année la responsable pour faire un bilan.

Le CMP (Centre Médico Psychologique) : Si un enfant est suivi dans ce centre, et si besoin, nous pouvons rencontrer les professionnels pour échanger sur une situation spécifique. Lors de situations familiales complexes, nous pouvons être amenés à orienter les familles vers cette structure.

Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) : le CAMSP regroupe différents spécialistes de la Petite Enfance dans le champ du handicap : psychologue, médecin, orthophoniste, psychomotricien, éducateur spécialisé ou de jeunes enfants...Les enfants sont accueillis dans le centre individuellement ou par petits groupes. Parfois un professionnel se déplace à domicile.

C'est un partenariat très précieux lorsque nous accueillons un enfant en situation de handicap, suivi ou non par le CAMSP.

Le Jardin Papillon : Lieu d'accueil enfants parents situé à Villefranche, avec une gestion multi-partenariale. Nous informons les parents de l'existence de ce lieu gratuit d'échange, de parole et de jeu pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte.

La Plateforme à petits pas : plateforme d'accueil des troubles des interactions précoces de 0 à 4 ans. Lieu ressource pour l'équipe lorsqu'une situation nous interroge. C'est un lieu de dépistage que l'on peut proposer aux parents dans des situations spécifiques.

Le Centre d'Accueil et d'orientation en Périnatalité : dispositif de prévention et de soins de la grossesse aux 18 mois de l'enfant.

L'association « Une souris verte » : Association spécialisée dans l'accueil du jeune enfant en situation de handicap. Cette association accompagne les structures petite enfance par des proposition d'actions personnalisés, des ressources et des outils et elle accompagne et informe les familles dans leurs parcours. Elle met aussi en lien les acteurs du territoire dans une réflexion commune

L'association AGIVR : une équipe à l'écoute, des réponses sur mesures selon les besoins qui intervient dans le domaine du handicap sur plusieurs champs comme l'habitat, l'emploi et le soin au travers de plusieurs structures du territoire.

L'IREPS : c'est un organisme qui accompagne les projets de promotion et de prévention à la santé. Il contribue à améliorer la santé des populations. Elle propose des services et des ressources aux professionnels : Formations, conseil méthodologique en développement de projets de promotion de la santé, Interventions ponctuelles.

2) LE PARTENARIAT EDUCATIF

Les multi accueils de la CAVBS et les RPEI : nous sommes en lien avec les autres multi-accueils : pour échanger du matériel ou des formations communes.

L'école Georges Brassens : des échanges ponctuels ont lieu avec la classe maternelle.

Des enfants scolarisés à l'école viennent à partir de 11h30 à la crèche.

La bibliothèque de Gleizé : une professionnelle de la bibliothèque vient une fois par mois animer un temps autour des livres au sein de la structure.

Les concerts de l'Auditorium : Nous sommes aussi en partenariat avec l'auditorium pour les séances d'éveil musical « Les Bambins Babillent » et des spectacles au sein de la structure.

Des intervenants musique de l'auditorium et **du conservatoire** viennent au sein de la structure proposer des ateliers d'éveil musical aux enfants.

La médiathèque de Villefranche :

Nous participons au « raconte tapis » 1 fois par mois à la médiathèque et par le biais **du bibliobus**, nous pouvons emprunter des livres de la médiathèque.

Le Relais d'Assistants Maternels de Gleizé : des échanges sont organisés afin de permettre des temps de rencontres entre assistantes maternelles et professionnels et entre les enfants.

CONCLUSION

Ce projet a permis à l'équipe d'exprimer ses valeurs professionnelles, celles qu'elle porte quotidiennement dans l'accueil des enfants et de leur famille.

Il pose un cadre respectueux et sécurisant pour l'enfant, la famille et l'équipe. C'est un support sur lequel l'équipe s'appuie pour adapter sa pratique en fonction des spécificités de chaque enfant.

Ce projet est vivant !

Il est en lien avec l'évolution de la société à laquelle nous appartenons.

Il se réfère également aux progrès scientifiques actuels et aux réflexions qui en découlent.

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

- Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotypes. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès de tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme d'autres intervenants.
- J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



II) Projet Social et Développement Durable

Introduction

Le Manège Enchanté est un établissement géré par l'AVBS, l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

C'est une structure de service public. Les agents font partie de la fonction publique territoriale.

L'établissement dépend du pôle « Cohésion sociale et Equipements » et particulièrement du service « Petite enfance ». Celui-ci a en gestion 9 structures petite enfance sur le territoire ainsi que 2 RPEI.

Le Manège Enchanté répond aux exigences des décrets du 01/08/2000, du 20/02/2007, du 07/06/2010, et du 30/08/2021 relatifs aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et dont la mission « est de veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale »

La capacité d'accueil est de 36 enfants par jour, âgés de 2 mois et demi jusqu'à leur sixième année. Les enfants sont répartis en 2 groupes : Boutons d'Or pour les plus jeunes et Primevères pour les plus âgés.

Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32.

En préambule,

En 2006, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Villefranche (CAVIL) a validé le principe de la réalisation d'un multi-accueil petite enfance d'une capacité de 36 places, réservé principalement à l'accueil régulier pour des temps pleins et temps partiels. Le groupe scolaire G. Brassens connaissant alors une baisse de ses effectifs depuis plusieurs années, cette école ne comptait plus que deux classes en élémentaire et une classe en maternelle pour des locaux devenus trop grands. Une partie du bâtiment a fait l'objet d'une reconfiguration pour accueillir le Manège Enchanté qui a ouvert en juin 2008.

Les premières années de fonctionnement ont permis à l'équipe de professionnels de construire les fondements et spécificités du Manège Enchanté.

Le projet éducatif repose sur plusieurs axes :

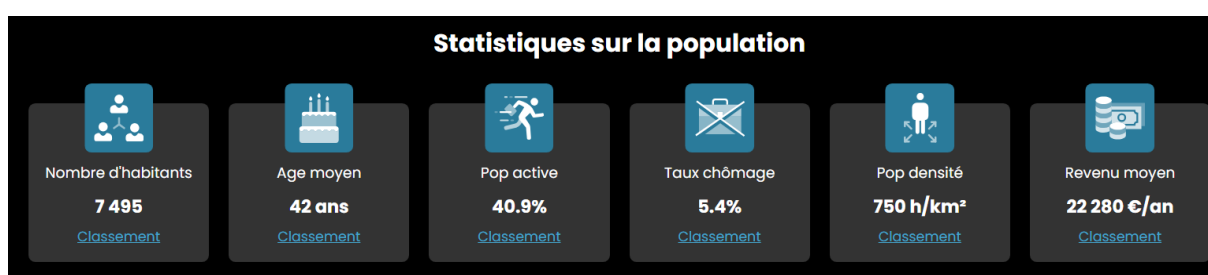
- accompagner la fonction parentale et coéduquer
- accompagnement à l'allaitement
- respecter l'enfant et sa famille
- accompagner l'enfant dans son autonomie
- vivre ensemble et se rencontrer

1) INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS - DISPOSITIONS D'ACCUEIL DES PERSONNES ENGAGEES DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

A) SITUATION GEOGRAPHIQUE

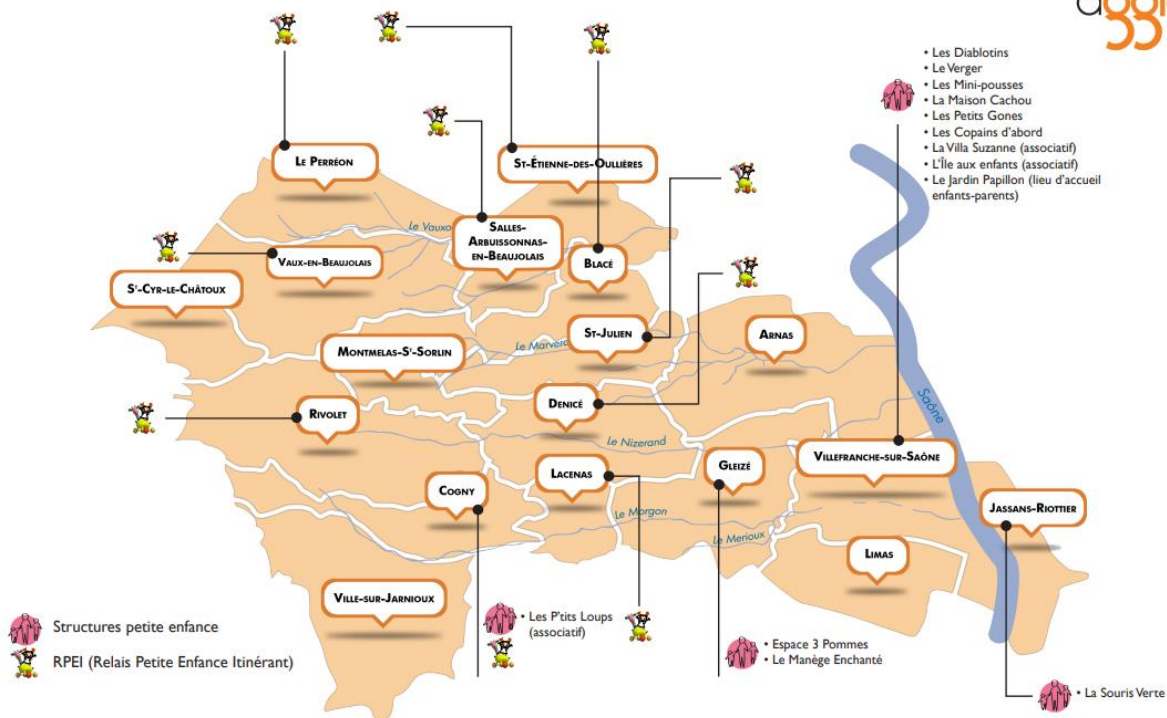
La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône comptait près de 72707 habitants en 2020 avec 905 naissances domiciliées en 2022.

La ville de Gleizé comptait quant à elle 7495 habitants en 2020.



- **Environnement immédiat** : ZAC d'Epinay, lycée Louis Armand, Hôpital Nord-Ouest, Polyclinique du Beaujolais, sont les pôles d'emploi à proximité.
Le diffuseur Nord est à quelques kilomètres.
Quartier d'Ouilly : écoles, hôpital, commerces et pharmacie...
- **Un positionnement sur l'agglomération** : Le Manège Enchanté se situe au Nord de la CAVBS. Les places sont proposées aux parents qui travaillent ou qui ont un projet de formation ou de retour à l'emploi et habitant une des 18 communes de la CAVBS. L'accueil occasionnel, permettant une réservation ponctuelle en fonction des besoins de la famille et des disponibilités de la structure, se développe grâce à la construction de nouveaux logements sur le quartier.
- **Les autres équipements** : l'équipement se situe non loin de l'Espace 3 pommes, ainsi qu'à proximité immédiate de l'école maternelle-primaire Georges Brassens, du Lycée Louis Armand et de l'Hôpital Nord-Ouest.

Les accueils petite enfance du territoire



Cogny Les **p'tits loups**, associatif

Gleizé Espace **3 pommes**

Gleizé Le **Manège enchanté**

Jassans La **Souris verte**

Villefranche sur Saône Les **Diablotins**

Villefranche sur Saône Le **Verger**

Villefranche sur Saône Les **Mini pousses**

Villefranche sur Saône La **Maison cachou**

Villefranche sur Saône Les **Petits Gones**

Villefranche sur Saône Les **Copains d'abord**

Villefranche sur Saône La **Villa Suzanne**, associatif

Villefranche sur Saône L'île **aux enfants**, associatif

Villefranche sur Saône LAEP Le **jardin Papillon**

Blacé, Cogny, Denicé, Lacenas, Le Perréon, Jassans-Riottier, Rivolet, Saint-Julien, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Saint-Étienne-des-Oullières, Vaux-en-Beaujolais **RPEI 1 ; RPEI 2**

B) PARTENARIATS

Partenariats éducatifs :

- **Les ludothèques** : plusieurs fois par an, 6 enfants vont jouer et découvrir les jeux sur place ; c'est aussi l'occasion pour l'équipe d'emprunter des jeux.
- **L'Auditorium** : participation à l'atelier « Les Bambins babillent » pour un groupe de 3 ou 6 enfants par séances tout au long de l'année, accompagnés de 3 membres de l'équipe. Un spectacle au sein de la structure peut être proposé une fois dans l'année.
- **Le conservatoire** : Des temps d'éveil musicaux sont proposés aux enfants au sein de la structure.
- **La médiathèque de Gleizé** : Une conteuse de la médiathèque vient conter auprès des enfants une fois par mois. Un groupe d'enfants peut se déplacer afin de manipuler les livres et les emprunter.
- **La médiathèque de Villefranche-sur-Saône** : plusieurs fois par an, participation aux « raconte tapis », et visite du Bibliobus permettant l'emprunt de livres
- **Le Relais Petite Enfance de Gleizé** : plusieurs temps d'échanges et de jeux sont organisés dans l'année.
- **Au Marché** : achats de fruits, légumes, fromages...
- Rencontre avec **l'Ecole Georges Brassens** : Les enfants peuvent rencontrer les « grands » de maternelle lors de l'organisation de la Grande Lessive

Partenariats institutionnels :

- **La CAF** :
La Caisse d'Allocations Familiales est le principal organisme financeur.
Il veille à la bonne gestion de l'établissement notamment au niveau du taux de remplissage.
Il s'assure de la mise en place des différentes directives ministérielles.
- **La MDR (Maison du Département du Rhône) -PMI (Protection Maternelle Infantile)** :
Une visite annuelle est effectuée par la PMI. C'est l'occasion d'échanger sur le fonctionnement et l'organisation de la structure, avant une visite des locaux. Par ailleurs, ces mêmes services peuvent être interpellés pour des situations urgentes ou préoccupantes.

- **Le CMP (Centre Médico-Psychologique), le Centre périnatal et la plateforme A Petits Pas:** Lorsque l'équipe observe des besoins d'accompagnement, la famille peut être orientée vers ces structures.
- **Le CAMSP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce) :** le CAMSP regroupe différents spécialistes de la Petite Enfance : psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur spécialisé ou de jeunes enfants...Les enfants sont accueillis dans le centre individuellement ou par petits groupes. Parfois, un éducateur se déplace à domicile. C'est un partenariat très précieux lors de l'accueil d'un enfant porteur de handicap, suivi ou non par le CAMSP.
- **Le Jardin Papillon :** Lieu d'accueil enfants-parents situé à Villefranche. Les parents sont informés de l'existence de ce lieu d'échange gratuit, de parole et de jeu pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte.
- **Les écoles de formations :** Accueils des stagiaires en formation professionnelle, en apprentissage, et en observation.
- **Une Souris Verte :** Association lyonnaise dont le pôle formation accompagne les professionnels dans l'accueil des enfants porteurs de handicap et dont le pôle de ressources et d'appui offre la possibilité d'emprunter des ouvrages

C) FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Les espaces de vie ont été nommés en référence à une chanson de Georges Brassens :

- « Le Discours des Fleurs » qui se trouve être l'entrée et un lieu de vie commun aux 2 groupes
- Les groupes d'enfants « Bouton d'Or » et « Primevère » pour rester sur le thème des fleurs.

Chez Primevères, la pièce excentrée a été nommée « Ballade à la lune », toujours en référence à une chanson de Georges Brassens.

La diversité des accueils réguliers

Depuis 2009, le Manège Enchanté a un agrément de 36 places et peut accueillir entre 50 et 60 enfants de manière hebdomadaire. L'établissement est ouvert de 7h à 18h30.

Le groupe « Boutons d'or » accueille quotidiennement entre 12 et 15 enfants âgés de 3 à 24 mois.

Le groupe « Primevères » accueille quotidiennement entre 21 et 25 enfants âgés de 18 à 36 mois (jusqu'à 6 ans pour les extra scolaires).

Les contrats sont multiples : la durée de présence des enfants est très variable et oscille entre 5 h et 11 h / jour et de 1 à 5 jours / semaine.

Nombre jours / semaine	Nombre d'enfants concernés				Septembre 2023
	2009	2010	2011	2012	
5 jours (journée entière)	10	15 à 18	13 à 16	12	18
5 jours (½ journée)	/	/	/	4	/
4 jours (mercredi absent)	12	5 à 7	7 à 9	7	9
4 jours (autre jour absent)	4	7 à 12	3	4	4
3 jours	3	3 à 5	7	10	2
2 jours	4	4 à 5	1 à 4	3	1
1 jour	3	1	2	1	2
1 jour + vacances scolaires	1	2 à 3	4 à 5	4	1
Roulements (de 1 à 4 jours)	6	7	8 à 10	10 à 13	6
Accueils occasionnels	6	3	3	3	8
Dont AEEH	/	/	2	2	2

L'accueil atypique

Beaucoup de familles accueillies ont des plannings de travail en roulement (personnel hospitalier, pompier, militaire, gardien de nuit, employé dans le commerce ou la grande distribution...). Ce sont des emplois du temps qui rendent parfois difficile la recherche d'un mode de garde. Ces contrats sont très variables (moins de 20 à 40 heures hebdomadaires) avec parfois des plannings connus peu de temps à l'avance (1 mois, voire 1 semaine).

L'accueil occasionnel

L'accueil des enfants se fait en journée ou demi-journée selon les besoins des familles. La réservation de places s'effectue en fonction des places disponibles au sein de la structure.

L'accueil périscolaire

Le Manège Enchanté accueille les enfants jusqu'à 6 ans.

Après leur départ à l'école (vers 3 ans), la demande pour un accueil en dehors du temps scolaire, le mercredi et les vacances scolaires, est étudiée et acceptée dans la limite des places disponibles.

Cet accueil permet à de jeunes enfants un retour à leur premier mode d'accueil qu'ils apprécient beaucoup. Elle demande à l'équipe une organisation afin de gérer la différence d'âge et donc de différencier les rythmes (activités, sommeil...).

D) L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la loi de 2005, les enfants en situation de handicap sont accueillis au Manège Enchanté. Il paraît primordial pour l'équipe d'accueillir ces enfants comme tout autre enfant. Le travail sur le respect et la différence sont des points de réflexions et d'actions au sein de la structure.

L'accueillant prend connaissance au préalable des éléments liés au handicap, nécessaires au bon accueil de cet enfant. Pour chaque enfant, un partenariat est instauré avec les établissements et le(s) professionnel(s) qui le suivent (CMP, CAMSP).

Les enfants sont accueillis dans le groupe qui correspond à leur âge, quelque soit leur niveau d'autonomie motrice. Des demi-journées d'accueil fixes sont rapidement proposées afin que l'enfant et sa famille se repèrent plus facilement dans le groupe d'enfants et avec les professionnels présents. Dès que les parents le souhaitent l'accueil peut se faire en journée.

E) PLACE POUR RECHERCHE D'EMPLOI, FORMATION

Lors de chaque commission d'admission, des places sont attribuées à des parents en recherche d'emploi, en contrat intérimaire ou en formation. Les contrats d'accueil sont de 3 mois éventuellement renouvelables si la situation professionnelle des parents le justifie.

F) OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle
- ✓ Favoriser la recherche d'emplois : une place d'accueil peut être proposée pendant 3 mois, éventuellement renouvelable, pour permettre la formation et la recherche d'un emploi fixe ou de CDD.
- ✓ Spécificité dans l'accueil de temps partiels, de roulements
- ✓ Être dans une démarche inclusive
- ✓ Agir en faveur de la formation professionnelle : accueillir des stagiaires et des apprentis

G) FICHE D'IDENTITE

Nom de la Structure : **Le Manège Enchanté**

Adresse : 1254 route de Montmelas 69400 GLEIZE

Téléphone : 04 74 03 52 49

E-mail : manege.enchante@agglo-villefranche.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7 h 00 à 18 h 30

Fermetures : Environ 4 semaines en été
1 semaine en fin d'année

Directrice : Clémentine JALLAT - Educatrice de jeunes enfants

Le Personnel : 2 Educatrices de Jeunes enfants (temps plein)
8 Auxiliaires de Puériculture (temps plein)
1 Agent Technique Cuisine (temps plein)
1 Agent d'Entretien (temps plein)
1 Agent d'Entretien ARCADE (temps partiel)
1 Secrétaire (temps non-complet)
1 Infirmière RSAI (6h/mois) et 1 Psychologue
(vacataire)

Public : Les familles de la CAVBS

Agrément : 36 enfants

Age des enfants : De 2 ½ mois à 6 ans

Tarif : Calculé en fonction des revenus, de la composition de la famille et selon les barèmes fixés par la CNAF

H) L'EQUIPE

ORGANIGRAMME

- 1 Educatrice de jeunes enfants – Directrice
présente entre 7h30 et 18h30 selon les jours
- 1 psychologue vacataire
- 1 Référente Santé Accueil Inclusion présente 2 mercredis matins/mois

- 1 secrétaire à mi-temps
Présente 4 jours/semaine
- 1 agent technique en cuisine (de 7h à 15h environ)
Présent tous les jours de 11h à 12h30 au repas des enfants du groupe Primevères
- 1 agent d'entretien à temps plein (de 11h15 à 19h15)
Présente aux goûters alternativement dans le groupe Boutons d'Or ou Primevères
- 1 agent d'entretien à temps partiel (16h15 à 19h15)

GROUPE

BOUTONS D'OR

- * 3 Auxiliaires de Puériculture
temps plein
- * 1 Educatrice Jeunes Enfants
temps plein

GROUPE

PRIMEVERES

- * 4 Auxiliaires de Puériculture
temps plein
- * 1 Educatrice Jeunes Enfants
temps plein

1 Auxiliaire de Puériculture est présente en alternance sur les 2 groupes. Ce poste est désigné comme le poste « Papillon ».

I) LES MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT ET LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Au Manège Enchanté l'équipe collabore avec les parents au quotidien. Les familles sont intégrées à la vie de la structure et enrichissent les pratiques.

Les professionnelles organisent de nombreux temps de rencontres dans le but de renforcer la relation de confiance parent/professionnel et de mettre en valeur leur compétences parentales :

- Un **accueil progressif** adapté aux besoins de chacun
 - Proposition de rendez-vous post accueil progressif / fin de cycle
- **Accompagnement à la fonction parentale et soutien** au quotidien lors des échanges et transmissions
 - Accompagnement à l'allaitement maternel.
- Participation à la **semaine du goût**
 - Participation à la **soirée décoration d'hiver**.
- Participation aux **sorties extérieures** : Médiathèque, auditorium...
 - Participation à des « **cafés parents** », et aux « **cafés graines** »
- Participation à l'entretien du **potager**
 - Participation aux **temps chansons** plusieurs fois dans l'année.
- Participation à la **bibliothèque des familles**.
 - Participation au **pique-nique** au début de l'été

J) LA DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif est de réduire l'impact environnemental et d'améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnels au quotidien.



La nature est au cœur des préoccupations de l'équipe. C'est un facteur essentiel de prévention pour la santé, et un enjeu majeur pour les années à venir. Une approche ludique est proposée au travers de différentes activités en lien avec la nature. Les équipements de la structure étant adaptés, des temps extérieurs sont proposés quelle que soit la météo. Les sorties dans les parcs environnants sont également favorisées. La vie en extérieur est intégrée au quotidien du Manège Enchanté, l'équipe espérant à terme pouvoir mener un projet bien plus élaboré, comme par exemple en proposant des temps de sieste en extérieur. Le jardin a été réaménagé en 2023 afin d'être d'avantage végétalisé. Un potager se trouve également dans le jardin.



Réduction de la consommation énergétique en éteignant les lumières et en limitant la consommation d'eau. Des lavettes préimprégnées sont utilisées pour éviter l'émanation de produits ménagers ainsi que des produits certifiés ecolabel.

La loi Abeille de 2015 est respectée en limitant la diffusion d'ondes au sein de la structure.



Lors des sorties extérieures les transports en commun et la marche à pieds sont privilégiés. Un parc à vélos est à disposition devant la crèche afin de favoriser ce moyen de transport. La CAVBS s'engage auprès des agents ayant choisi ce moyen de transport grâce notamment à des aides financières et des journées festives sur ce thème.



Les déchets sont triés et réduits au minimum.



Afin d'éviter tout gaspillage alimentaire, les quantités des repas sont adaptées au nombre d'enfants prévus au jour le jour. Les plats sont élaborés et préparés avec des fruits et des légumes de saison.



CONCLUSION

La rédaction de ce projet social est le fruit d'un travail porté par l'équipe du Manège Enchanté.

Il met en valeur la richesse du territoire sur lequel le Manège Enchanté évolue.

Un travail partenarial de qualité s'exerce au profit de l'accompagnement et de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Le projet s'inscrit dans un environnement sain et respectueux de l'environnement.